

DOCUMENT DE TRAVAIL

SYNTHESE DES RECOMMANDATIONS DE L'ATELIER AVEC LA DIASPORA

Pour un rôle accru de la Diaspora en soutien au Secteur privé en vue d'accroître les exportations et promouvoir les investissements au Togo,

Les participants à l'Atelier sur le « FORUM AGOA : ROLE DE LA DIASPORA EN SOUTIEN AU SECTEUR PRIVE » recommandent ce qui suit :

I. RECOMMANDATIONS D'ORDRE GENERAL

1. Mettre en place un Comité de suivi qui travaillera à formaliser un cadre permanent de concertation et de réflexion réunissant les Ministères chargés du commerce et des Affaires étrangères, les Ambassades du Togo aux USA et des USA au Togo, le Secteur privé à travers la Chambre de commerce et d'industrie du Togo ainsi que le Conseil national du Patronat, la Diaspora togolaise aux Etats-Unis et quelques membres de la Société civile.
2. Capitaliser le soutien des agences de coopération telles que l'USAID ou encore l'OPIC qui accompagnent le Secteur privé et la Société civile en lien avec le développement intégral.
3. Initier un système informatique de crédit avec les Institutions de microfinance capable de vérifier les emprunts dans le souci d'une facilitation et d'une flexibilité des prêts bancaires.

II. RECOMMANDATIONS A LA DIASPORA

1. Participer au processus de développement économique du Togo en s'impliquant davantage dans la dynamique actuelle des opportunités à saisir, en l'occurrence la Loi sur la croissance et les opportunités d'affaires en Afrique (AGOA).
2. Investir davantage au Togo et encourager les investissements américains au Togo en lien avec les réformes et l'amélioration sans cesse du climat des affaires.
3. Accompagner les entreprises au Togo à être plus compétitives sur le marché américain à travers l'expertise de la Diaspora, le réseautage et le développement des partenariats gagnants-gagnants avec les entreprises américaines.

4. Instaurer la mise en place d'une représentation nationale de la Diaspora au Togo pour servir de tremplin aux actions de la Diaspora dans le pays et soutenir les investissements conséquents de la Diaspora.
5. Mettre à la disposition des opérateurs économiques, toute la documentation nécessaire pour faciliter l'exportation vers les Etats-Unis.
6. Aider au renforcement et à la diversification des financements participatifs de la Diaspora aussi bien pour les projets privés comme pour les projets de développement.
7. Capitaliser sur l'AGOA, se rassembler davantage et faire de la Diaspora, une seule et forte entité au service du développement.

III. RECOMMANDATIONS AU SECTEUR PRIVE

1. Encourager les membres du secteur privé à travailler ensemble pour faire face à la demande américaine en termes de volume et avoir des avantages y relatifs.
2. Renforcer les capacités commerciales des grandes, petites et moyennes entreprises/industries à oser sur le marché américain et relever les défis majeurs de qualité et de compétitivité, gages d'obtention des contrats.
3. Impliquer davantage la Diaspora afin qu'elle soit un levier pour un accroissement des exportations du Togo en direction du marché américain, mais également pour la promotion des investissements.
4. Profiter pleinement des opportunités offertes par la Zone franche, au service des opérateurs économiques avec des avantages spécifiques sur les différents régimes douaniers en fonction des types de produits à exporter.
5. Documenter davantage les tissus et textiles d'origine ou transformés localement et joindre tous les documents relatifs aux formalités d'exportation dans toutes les transactions en direction des USA.
6. Identifier les propriétaires des entreprises exportatrices au Togo vers les Etats-Unis en lien avec la cartographie des secteurs et les types de produits exportés.

IV. RECOMMANDATIONS A LA SOCIETE CIVILE

1. Travailler davantage à organiser les producteurs et productrices à la base en coopératives pour consolider les chaînes de valeur prioritaires afin d'accroître

significativement les niveaux de production de notre pays en vue de satisfaire la demande.

V. RECOMMANDATIONS AU GOUVERNEMENT ET SES PARTENAIRES

1. Renforcer les infrastructures économiques du Togo et investir davantage dans l'amélioration des conditions favorables à l'entrepreneuriat et à l'investissement du Secteur privé et de la Diaspora.
2. Renforcer les capacités du Centre de ressources AGOA à la CCIT pour accompagner, former et sensibiliser davantage les opérateurs économiques sur les opportunités de l'AGOA, fort des acquis et résultats du 16^{ème} Forum AGOA.
3. Renforcer les capacités des agences et structures de certification des produits du Togo pour garantir la franchise de douane.
4. Traduire les documents d'exportation et les légaliser dans les transactions en direction des Etats-Unis.
5. Réaliser un benchmarking sur les bonnes pratiques de la Diaspora au développement économique dans d'autres pays (Cas du Mali, du Sénégal...etc.) pour une meilleure implémentation du partenariat entre la Diaspora togolaise aux Etats-Unis et le Gouvernement, ainsi que le secteur privé.
6. Accélérer la mise en place d'une agence de promotion des exportations et lien avec les investissements sous forme de Guichet unique.
7. Faire le plaidoyer pour une révision de la Loi des finances/Code des investissements dans le sens d'une exonération de taxes aux entrepreneurs et investisseurs de la Diaspora au moins sur les 3 premières années d'activités.
8. Faire le plaidoyer pour une session d'échanges entre les membres de la Diaspora togolaise aux Etats-Unis présents et l'Office togolais des recettes (OTR) sur les questions fiscales.
9. Approfondir la réflexion sur les procédures internes à envisager pour limiter les exportations de certains produits (noix de cajou par exemple) en direction de l'Inde ou de la Chine, et ceci dans le respect des règles de l'Organisation mondiale du commerce (OMC) sur les échanges commerciaux de manière générale.

10. Impliquer davantage la société civile dans toute sa dimension dans la mise en œuvre du plan d'utilisation de l'AGOA pour en assurer l'inclusion.
11. Prendre le risque et inviter au Togo les grandes chaînes de restauration américaines pour découvrir les produits locaux et tout notre art culinaire tout en favorisant l'écotourisme.
12. Penser à l'organisation des foires transatlantiques avec une forte participation des opérateurs économiques nationaux.
13. Renforcer les capacités commerciales de la représentation diplomatique du Togo aux USA.
14. Prendre les dispositions idoines pour garantir la propriété intellectuelle de produits « made in Togo » et protéger les branches de production nationale contre les abus, les imitations et toute forme de détournement.
15. Faciliter la mise en place de dispositif de financement pour les entreprises exportatrices ou prêtes à l'exportation.
16. Négocier des partenariats pour la mise en place des parcs industriels.
17. Travailler à la mise en place des normes de qualité.
18. Nommer au sein de la diaspora des représentants commerciaux au Togo dans tous les Etats des USA pour accroître la visibilité économique au Togo et faciliter les exportateurs du Togo vers les USA.
19. Pérenniser l'implication de la diaspora dans la mise en œuvre et le suivi des recommandations du forum et dans la mise en œuvre du plan d'action AGOA.